

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 19

Artikel: Boîte aux lettres du "Conteur"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LES VIEILLES GRAVURES

LES journaux, en son temps, ont signalé l'ouverture du Musée Forel et l'activité de l'Association du Vieux-Morges. Le canton de Vaud a vu naître et se développer les premières associations qui, en Suisse romande, se sont donné pour but la connaissance du passé et la collecte des trésors historiques de nos petites villes. La première de ces sociétés a vu le jour à Vevey, le 23 octobre 1897; sous l'impulsion d'hommes dévoués, parmi lesquels on ne peut oublier l'architecte Maurice Wirz, elle s'est rapidement développée, a su intéresser à sa tâche d'autres villes et présider à la naissance de groupements visant le même but qu'elle. Le chef-lieu du canton eut bien vite son Association du Vieux-Lausanne, qui a réussi à installer au vieil Evêché un musée déjà très riche; le Vieux-Montreux a inauguré le sien l'an passé; l'Association du Vieux-Moudon est bien vivante; une société semblable est en train de se constituer au Pays-d'Enhaut et l'on dit même que le Vieux-Vevey n'est point étranger à la création du Vieux-Neuchâtel. C'est ainsi que, grâce à une heureuse décentralisation, nos petites villes entretiennent des foyers de vie locale, où sont rappelées les vieilles traditions et conservées les choses d'un passé qui ne doit pas mourir entièrement; ces petits historiens ont noué des relations suivies et fécondes et tissent ainsi, de ville à ville, telle une araignée diligente, le réseau d'un tapis aux couleurs chatoyantes, aux éléments très divers, mais qui forme néanmoins un tissu harmonieux, fidèle reflet de nos diverses régions.

Qui connaît l'esprit veveysan, fait de particularisme enthousiaste et de dévouement sans borne à la cellule communale, ne saurait s'étonner de l'activité de la Commission du Vieux-Vevey des résultats qu'elle a déjà atteints, des intéressantes collections qu'elle a su former et installer au Musée Jenisch. Reprenant pour son compte une idée excellente qui consiste à organiser de petites expositions temporaires, elle a ouvert, le 26 novembre, une exposition de gravures du dix-huitième et du commencement du dix-neuvième siècles, intéressante plus spécialement la région veveysanne et nos costumes nationaux.

La gravure est fort à la mode depuis un lustre; ses meilleures œuvres sont extrêmement recherchées; leurs prix sont montés très haut et, de l'avis des connaisseurs, se maintiendront. Nous avons d'ailleurs tous les motifs de nous enorgueillir de nos gravures suisses; c'est un art bien à nous et l'on ne trouve guère ailleurs ces paysages minutieusement dessinés, délicatement coloriés, dont la confection est si intéressante à étudier.

L'artiste dessinait d'après nature un paysage qu'il choisissait romantique à souhait, limité par des montagnes que son sens de la nature lui faisait

voir inaccessibles, hérissées de pics sauvages et escarpés (voyez les descriptions de « La Nouvelle Héloïse »). Son dessin, très poussé, était reproduit au moyen de la gravure sur cuivre; jusqu'ici, rien d'extraordinaire. Mais voici ce qui fait le charme, l'imprévu et la valeur de nos gravures: l'artiste, prenant l'une après l'autre ces planches, coloriait minutieusement, à l'aquarelle généralement; et bien entendu, il ne pouvait les peindre toutes identiquement pareilles; on constate de petites variantes qui font la joie des connaisseurs. Ou bien l'artiste coloriait une première planche et la donnait comme modèle à ses élèves qui imitaient de leur mieux l'épreuve du maître. Nos amateurs savent distinguer ces diverses épreuves d'une même planche, discernent la main du maître et celle de l'élève et collectionnent avec amour les multiples éditions de ces petits chefs-d'œuvre.

Nos aimables enlumineurs n'avaient aucune notion de la propriété intellectuelle et artistique. Aussi s'emparaient-ils, pour les colorier, de n'importe quelle gravure faite par n'importe quel artiste. C'est ainsi qu'un dessin fait par Pierre a été gravé sur cuivre par Jean et colorié par Jacques. On conçoit alors la diversité de nos gravures, leur étroite parenté aussi, les petites différences d'un même paysage qui font le bonheur de nos collectionneurs et tentent les faussaires, toujours prêts à exploiter nos manies. Inutile de dire qu'il n'y a pas de fausses gravures dans la belle collection exposée par la Commission du Vieux-Vevey, où étaient représentés tous les grands noms de la gravure au dix-huitième siècle.

A. T.



LÈ SAT DIABLLO

SEDE-VO io l'è Langnau? Se pau bin qué pie llen qui gravé Gummine, don dein lo canna, cà cein sè trauvè dein lè z'Allemagne, ton dé Berna.

Eh bin, dein s'tu velâdzo, lâi avâi on retzo paysan qu'irè mau fotu pè la boula, et que vint on dzo consurtâ lo mâidzo dè la localitâ, on tot mâlin, que s'appelâvè Michel Choupaque.

— Qu'âi-vo? lâi dit lô mâidzo.

— L'è sat diâbllo dein lo corps! sat! pas ion dé mein.

Choupaque lâi repond tot dé suite:

— Vo z'ein âi mé dè sat, vo z'ein âi voui, bein contâ.

Su cein, lo mâidzo lo vouâte, lo fâ dèvesâ, et lâi promet dè lo gari ein houit dzo, et dè fotre fro ti lè matin on diâbllo dè son coo, à on louis la pice.

— Mâ coumin lo derrâi è lo pè difecilo à sailli frou, mè faut dou louis pour cèzique, que lâi fâ.

Lo paysan consent à la patze, et lo mâidzo recoumanda lo secret à ti ellau qu'étant perquie, ein lau desint qué lè nau louis sariant emplèyè au soladzèmeint dâi pouèr dè la perrotze.

Lo leindéman, le fè approuzti lo gnagnou d'onna machina que n'avâi pas onco vussa et lâi baillâ

onna fouarta grulâie électrique. Lo paysan fâ onna brâmâyé. Lo mâidzo lâi dit tot ballamein:

— Ein vouaïque ion dé fro...

Lo sécond dzo, mim'opérachon, mima grulâie, mimo propous, et dou dé fro... tant qu'au satièmo.

Quand s'agit dau derrâi, Choupaque avertit lo démoniaque dé rédoblla dé coradzo, vu que cèzique, lo chef dè la beinda, farâi dâi rudo veindzeinées, et que faillà lo menâ rantanplan.

Adan la machine avâi étâ tzerdjia à fond, et lo pouïro lulu reçut onna sacosse que lo fe vòla lè quatre fâi ein l'air sur lo pllantzi...

— Enfin, lè vaïque ti via! dit Choupaque. Et ie fe emportâ ci l'homme à maïti moo su son lhi.

Au bet d'on momeint, lo paysan raurve lè get, et lè premi mot que dit durant:

— M'einlèvâi se ne sù pas gari!

Tot conteint, ie paya lè nau louis d'or au mâidzo avoué de grant remachèmeint, et retorna dié qu'on tiençon dein son velâdzo.

Tot cein no montre que faut quauque iâdzo dèvezâ au fou d'apri sa folie, coumeint dit Salomon dein sè Proverbes.

Communiqué par A. R.

BOITE AUX LETTRES DU „CONTEUR“.

M. X., à Payerne. — Pas autre chose à faire qu'à attendre la hausse. Il est bien regrettable que vous ayez fait une perte d'argent en achetant ces marks. Heureusement que vous en avez beaucoup.

Mlle Pauline C., à Vevey. — Le monsieur dont vous nous parlez n'a pas été inconvenant à votre égard dans sa conversation; « impetto » vient de l'italien et signifie: « à part soi », « dans son for-intérieur », et pas du tout ce que vous pensiez.

DU JORAT A LA COTE

EST donc demain, dimanche après-midi, qu'aura lieu, à Bassins, la première représentation de *La Dime*, pièce historique de René Morax, musique de A. Dénéreaz. La Côte est jalouse du Jorat; elle veut un pendant au théâtre de Mézières. Cette émulation est réjouissante; elle témoigne éloquentement du goût croissant de notre peuple vaudois pour les choses vraiment artistiques.

Les représentations de Bassins, pour n'être qu'une reprise de celles de Mézières, en 1903, n'en seront sûrement pas moins intéressantes que les premières, dont le succès fut très grand, on s'en souvient.

Le souvenir des événements historiques qu'évoque *La Dime*, n'a plus, sans doute, le même attrait d'à-propos qu'en 1903, année mémorable où le canton de Vaud célébrait le centenaire de son affiliation à la Confédération helvétique, affiliation qui était la conséquence de son émancipation du joug bernois, cinq ans auparavant. Mais si l'à-propos n'est plus là, l'intérêt demeure, grâce à l'évocation si vivante, si originale, si artistique qu'ont faite les auteurs de l'époque mouvementée où se passe l'action de leur pièce, grâce aussi au cadre admirable qu'ils lui ont donné. La gaîté et l'émotion se disputent alternativement l'attention du spectateur, qui ne perd pas un mot, pas un geste, pas un détail quelconque de mise en scène, tant il est entraîné, saisi dès le lever du rideau.